Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi et aux dispositions statutaires, l'Assemblée Générale Ordinaire organisée ce jour est l'occasion pour le Conseil d'Administration de vous présenter et de soumettre à votre aimable approbation le rapport annuel et les comptes de votre banque, audités et arrêtés au 31 décembre 2023.

I- ENVIRONNEMENT

I.1. Perspective économique globale

L'économie mondiale aura au final ralenti à 2,6 % en 2023, du fait du resserrement de la politique monétaire, de la guerre en Ukraine et des effets persistants de la pandémie de COVID-19 continuant à affecter la croissance, selon un rapport. L'économie mondiale restera faible en 2024, le produit intérieur brut mondial ne devant augmenter sur ce futur exercice que de 3,1% en raison d'une résilience plus forte que prévu aux États-Unis et dans plusieurs grands pays émergents et pays en développement, et de l'appui budgétaire mis en place en Chine

La croissance mondiale devrait fléchir encore davantage cette année dans un contexte marqué par des politiques monétaires restrictives, un durcissement des conditions financières et la faiblesse des échanges commerciaux et des investissements. Une intensification du conflit au Moyen-Orient, des tensions financières accrues, une inflation persistante, une fragmentation des échanges commerciaux et des catastrophes climatiques sont autant de risques baissiers qui pèsent sur les perspectives de croissance.

La coopération mondiale est nécessaire pour alléger les dettes publiques, faciliter l'intégration commerciale, lutter contre le changement climatique et réduire l'insécurité alimentaire.

Parmi les économies émergentes et en développement, les pays exportateurs de matières premières continuent d'être aux prises de politiques budgétaires procycliques et volatiles. Des politiques macroéconomiques et structurelles appropriées ainsi qu'un bon fonctionnement des institutions sont indispensables pour stimuler l'investissement et la croissance à long terme de ces économies.

La croissance mondiale devrait ralentir pour la troisième année consécutive, passant et s'établir à 2,4 % en 2024.

L'inflation globale à l'échelle mondiale devrait s'établir à 6,8 % en 2023 (moyenne annuelle). La désinflation devrait être plus rapide pour les pays avancés, où l'inflation devrait reculer de 2,0 points de pourcentage en 2024, à 2,6 %, que pour les pays émergents et les pays en développement. Les facteurs déterminants du recul de l'inflation diffèrent selon les pays, mais correspondent généralement à un fléchissement de l'inflation hors alimentation et énergie en raison du maintien de politiques de resserrement du crédit, de la réduction des pénuries de main-d'œuvre

liée à ces politiques et d'effets de transmission des baisses antérieures et continues des cours relatifs de l'énergie.

I.2. Perspective économique de l'Afrique subsaharienne

L'année 2023 a été plutôt terne pour l'Afrique subsaharienne sur le plan économique. Les pays de la région ont subi le contrecoup de crises concomitantes au cours des dernières années, du fait notamment de l'invasion russe en Ukraine ainsi que les conséquences du changement climatique, de l'augmentation des niveaux de surendettement, et de l'instabilité politique. Il en résulte que la croissance en 2023 devrait chuter pour la deuxième année consécutive, en s'établissant à 3,3 %. L'activité devrait repartir à la hausse dans la région en 2024 et afficher un taux de croissance de 4,0 %, en augmentation dans les quatre cinquièmes des pays d'Afrique subsaharienne, et les pays pauvres en ressources naturelles devraient afficher de solides résultats.

Selon les prévisions effectuées par la BCEAO, le PIB réel de l'UEMOA ressortirait à 6% au quatrième trimestre 2023. Cette dynamique serait tirée par la bonne tenue de la demande intérieure. En ce qui concerne le niveau des prix, les données disponibles indiquent que le taux d'inflation devrait s'établir à 2,4% en décembre 2023 en lien avec la remontée des prix des céréales locales principalement dans les pays du Sahel de l'Union.

I.3. Au plan national

Les perspectives économiques du Bénin sont favorables. La croissance devrait rester soutenue, 6,2 % en 2023 puis 6 % en 2024, grâce au dynamisme des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Les principaux risques qui menacent l'économie sont les fluctuations défavorables des cours mondiaux du coton et du pétrole et les effets négatifs du changement climatique. Par ailleurs, une évolution défavorable de la situation économique du Nigeria et une aggravation de la situation sécuritaire au nord du pays pourraient compromettre les perspectives économiques. En 2023, les cours des produits pétroliers devraient se stabiliser sur le marché international, ce qui devrait contribuer à la maîtrise de l'inflation à 2,8 % en moyenne en 2023, puis à 2,3 % en 2024. La politique budgétaire devrait bénéficier des effets positifs du programme en cours du Fonds monétaire international (FMI) portant sur un financement de 638 millions USD. Le déficit budgétaire devrait baisser légèrement à 4,5 % du PIB en 2023, puis à 4,1 % en 2024. Avec le repli des prix des matières premières (produits alimentaires), un fléchissement du déficit du compte courant à 4 % du PIB est attendu en 2023, puis à 3,8 % en 2024.

La multiplication des attaques terroristes dans le nord du pays, dans le contexte d'une propagation des violences djihadistes du Sahel vers les États côtiers, pourrait générer une augmentation significative des dépenses sécuritaires, ce qui pèserait sur la situation budgétaire du Bénin et entraverait la mise en œuvre de son programme de développement.

II- BILAN DES ACTIVITES DE LA BANQUE ET ANALYSE DES RESULTATS

II.1 - Gouvernance d'entreprise

L'année 2023 aura été une année particulière, ayant enregistré un nombre très élevé de réunions de l'Organe Délibérant et de ses comités techniques.

De quatre réunions programmées, le Conseil d'Administration aura enregistré sept (07) réunions du Conseil d'Administration, aux dates ci-après : **15/03/23 ; 07/06/23 ; 25/07/23 ; 30/08/23 ; 08/12/23 ; 13/12/23 et 18/12/23.**

Outre les sessions trimestrielles régulièrement programmées en début d'année, 3 autres réunions ont été tenues, pour discuter et statuer sur des questions importantes et urgentes de Gouvernance notamment la distribution de dividendes additionnelles, la déclaration de dividendes sans paiement sur le résultat à fin juin, l'étude et l'approbation du budget de l'année 2024 et du Plan Stratégique 2024/2028

Les Comités techniques du Conseil d'Administration, au nombre de trois (03), ont eux aussi, fonctionné normalement en tenant régulièrement leurs réunions, 3 ou 4 semaines, plus tôt que celles plénières du Conseil d'Administration. Ainsi, ces comités qui se tiennent sur 2 jours successives, se sont réunis les 14 et 15 Février au titre du 1er trimestre, les 03 et 04 Mai pour le 2è trimestre, les 24 et 25 Juillet pour le 3è trimestre et les 14 15 Novembre pour le 4è trimestre pour le quatrième trimestre.

Mais le Comité des Finances et de Gouvernance, en raison des questions urgentes qui lui ont été soumises, a dû tenir en plus, deux réunions spéciales : le …. Août pour statuer sur la question de distribution de dividendes additionnels, et le 10 Octobre, pour statuer sur le rapport d'évaluation du Conseil d'Administration au titre des exercices précédents et sur le projet de Plan Stratégique de la Banque pour 2024 à 2028.

Quant aux 2 autres comités, ils ont régulièrement tenu leurs réunions telles que programmées en début d'année.

Dans l'ensemble, le Conseil et ses comités ont fonctionné normalement, sans anomalie, avec à l'appui, des décisions utiles et importantes, continuant ainsi d'orienter la Banque et de contribuer à sa vie et à son développement.

Il convient de rappeler que UBA Bénin n'étant pas encore une Banque systémique, bien qu'aspirant à l'être, n'a jusque-là d'obligation que de mettre en place que les 2 Comités techniques suivants :

- **Un Comité d'Audit**
- **Un Comité de Gestion des Risques**

Quant au 3è comité nommé actuellement existant, le **Comité des Finances et de Gouvernance,** son intitulé devrait changer sous peu, afin d'éviter toute équivoque relativement aux exigences de la Commission Bancaire.

En effet, ce dernier comité, volontairement mis en place par la Banque, permet au Conseil, de gérer certaines autres questions non couvertes par les 2 premiers comités.

Dans l'ensemble et de façon générale, le Conseil d'Administration et ses comités techniques ont affiché une très bonne assiduité dans la tenue de leurs réunions et ce, à bonne date.

Mentionnons qu'au titre de cette assiduité et pour la première fois depuis la fin du COVID 19, les Administrateurs ont pu tenir une réunion présentielle ayant enregistré la présence physique de tous les dix Administrateurs, y compris ceux vivant à l'extérieur. Ce fut une belle occasion de brassage entre Administrateurs qui ne se voyaient qu'à travers les écrans.

De façon globale, tous les Administrateurs ont quasiment enregistré une participation de 100% aux réunions des comités et du conseil, ce qui traduit un sens de responsabilité et un engagement plus accrus.

Les Administrateurs, des contributions aussi variées que riches, ont pu impacter positivement la qualité des travaux du Conseil d'Administration. Il s'est agi parfois de discussions parfois très éprouvées desquelles sortent toujours des décisions consensuelles dont la mise en œuvre, contribue à l'éclosion de la meilleure qualité de gouvernance actuellement notée et qui assure un meilleur épanouissement de la Banque et son personnel.

Témoins de cette nouvelle gouvernance, les résultats annuels de l'exercice 2023 qui comme ceux des années précédentes et depuis plusieurs années, connaissent une croissance sûre et continue.
C'est dire que l'accompagnement dont bénéficie la Banque de la part de son Organe Délibérant, est utile et appréciable, avec parfois une implication directe et d'un investissement total (sans être gestionnaires de fait), de ses membres, aux côtés de la Direction Générale, dans la résolution de telle ou telle autre préoccupation.

La disponibilité du Conseil et de ses membres, toujours prêts à se réunir selon le besoin, se traduit à travers les nombreuses réunions extra, convoquée parfois d'urgence, telles que retracées ci-dessus.

Comme par le passé, le Conseil d'Administrations et ses comités ont été selon les besoins et sans attendre les sessions programmées, bien des fois, sollicités pour des décisions urgentes et avis donnés, par consultation à domicile relativement à des dossiers urgents ne pouvant attendre une session formelle et présentielle.

L'option de Consultation, bien que salutaire, n'est prise que pour des catégories de dossiers et ne peut se substituer à des réunions formelles. Toutes les décisions prises par ce mécanisme sont d'ailleurs toujours soumises à ratification par le Conseil d'administration, à sa prochaine réunion.
Ce recours est bien souvent utilisé pour les dossiers de crédit qui ne peuvent attendre, la qualité de service exigeant une promptitude dans les prises de décisions. Une réunion du comité des risques encore moins celle du Conseil d'Administration.

C'est dire que le recours à ce mécanisme a souvent permis à la Banque de répondre aux besoins de ses clients, tout en respectant le processus normal de prise de décision tel que prescrit par les textes en matière de crédit ou autres.

En effet et désormais, on note malgré la fin de l'épidémie du COVID 19, une propension aux NTIC, dans la communication entre entités, ce qui permet une fluidité dans les échanges avec les Administrateurs, de par le monde.

L'efficacité des NTIC ressentie à travers la réduction très grande des délais de prise de décision, se révèle également à travers la très forte réduction des coûts de gestion, toute chose appréciable et encouragée.

Somme toute, l'année 2023, même si elle n'a pas vu réaliser totalement le budget assigné en matière de résultat, a quand même enregistré un niveau honorable de réalisation, soit 82 pour cent, permettant ainsi à la Banque d'être éligible au BONUS, toute chose devant encourager le personnel qui recevra en retour, quelques retombées de ses efforts au service de la Banque.

II-1. A - <u>Des activités au sein des Comités</u>

Des nombreuses recommandations faites par les comités au Conseil, on peut en citer quelques-unes, importantes à savoir :

A.1- <u>Du Comité Audit</u> *:*

- La reconnaissance de la nomination d'un nouveau Directeur du Contrôle Interne,
- L'autorisation de la nomination d'un nouvel auditeur interne ;
- L'Adoption du rapport semestriel sur le contrôle interne au titre du second semestre 2022 ;
- L'Adoption rapport annuel sur la Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme, au titre de l'année 2022 ;
- Une plus grande proactivité des fonctions de contrôle de la Banque dans la prévention des risques et la correction des insuffisances ;
- Le règlement des problèmes d'effectif au niveau de la Conformité ;
- La rigueur dans l'application des règles et procédures et la fermeté dans la sanction des manquements enregistrés ;
- L'adoption des supports d'évaluation des fonctions clés de l'Organe Exécutif et du Directeur de l'Audit Interne ;
- L'approbation du programme pluriannuel d'audit et du plan d'audit 2024 ;
- L'approbation du programme d'activités de la Conformité pour l'année 2024 ;

Approbation du rapport d'évaluation du cadre de gestion du risque de non-conformité

- La clôture de l'automatisation du calcul des intérêts sur les bons et obligations ;
- L'affichage du règlement intérieur à la bonne vue du personnel ;
- L'adoption d'un système d'amélioration de l'efficacité du contrôle interne

A.2- <u>Du Comité de gestion des risques</u> *:*

- La poursuite du processus de domestication des procédures afin de mieux organiser les activités au sein de la Banque ;
- la recommandation de dossiers de crédit à l'approbation du Conseil ;
- Veiller à ce que toutes les garanties prévues dans les dossiers de crédit notamment ceux avec le Gouvernement soient régulièrement constituées avant tout déblocage
- Des recommandations de procédures à l'approbation du Conseil ;
- Rapport sur le dispositif de gestion des risques soumis à l'approbation du Conseil ;
- La nomination d'un nouveau Directeur des Engagements ;
- Les orientation relative à la réduction de l'exposition de la Banque sur la Côte d'Ivoire en termes d'investissement de la Trésorerie ;
-L'adoption de la cartographie des risques suite à son actualisation
-La recommandation à l'approbation du Conseil, de la politique de durabilité environnementale et de gestion des risques sociaux soumise

A-3 <u>Du Comité des Finances et de Gouvernance</u>

Au niveau de ce comité, ont été obtenus :

- La mise en place au profit de la Banque, d'un plan de succession pour le personnel ;
- La reconnaissance de la nomination du Directeur des Opérations et de la Technologie, suite à la réception de l'avis de non-objection daté du 13/01/2023, de la Commission Bancaire ,
- L'adoption du Programme d'activités et du Budget 2023 de la Banque,
- La mise en œuvre de la nouvelle politique de STATUS CAR, au profit du personnel de la Banque ;
- Le nouvel organigramme de la Banque ;
- La fixation d'un nouveau montant global pour la rémunération des administrateurs ;
- La recommandation relative à la sortie du portefeuille, les titres d'investissement à taux bas pour privilégier les investissements à court terme ;
- L'examen du plan stratégique de la Banque sur 2024/2028 ;
- La poursuite de l'apurement des droits à congés accumulés par le personnel ;
- Le suivi de la mise en œuvre correcte des dispositions des Circulaires de la Commission Bancaire et ce, en vue d'une bonne Gouvernance au sein de la Banque ;
- Le suivi de la bonne exécution du budget d'investissement, dans le cadre de l'atteinte des objectifs globaux fixés pour l'exercice ;
- Les divers plans d'actions annuels 2023, des comités du Conseils
- Le constat de la fin de mandat de certains Administrateurs et le renouvellement desdits mandats ;
- Les dispositions à prendre en vue de faire renouveler le mandat des Commissaires aux Comptes en raison de la fin imminente de leur mandat
- L'évaluation régulière des titres de participation détenues par la Banque.
- La préparation d'un Plan de carrière et de planification de la force de vente

II-1.B <u>Des activités du Conseil</u>

Parti des recommandations de ses 3 comités, le Conseil, dans son rôle d'Organe Délibérant a, à travers ses nombreuses décisions, contribué au rayonnement et au développement de la Banque. Dans ce cadre et le long de l'année 2023, il a :

- Doté la Banque de nouvelles procédures mises à jour en fonction de l'évolution de la législation, de la technologie ou simplement en fonction des contingences économiques du Bénin, de la sous-région ou même mondiales
- Convoqué et organisé, 2 différentes Assemblées Générales des actionnaires, pour faire décider de la distribution de dividendes et de dividendes complémentaires, au titre de l'arrêté des comptes de l'exercice 2022 ;
- Convoqué une 3è Assemblée Générale Ordinaire, pour faire faire « une déclaration de dividendes sans paiement, au titre de l'arrêté des comptes au 30 Juin 2023,
- Approuvé le choix d'un Consultant pour l'évaluation assurance-qualité de la fonction d'audit (activité n'intervenant que tous les 5 ans);
- Approuvé le budget de fonctionnement et le budget d'investissement pour l'exercice 2024,
- Tenu au total sept (07) réunions du Conseil d'Administration au titre de l'année 2023 l'une notamment en Août pour décider de la distribution de dividendes

additionnels et convoquer une deuxième Assemblée Générale ordinaire sur l'année 2023 une autre, le 18 Décembre, pour décider de faire convoquer une Assemblée Générale des actionnaires de la Banque, pour approuver une déclaration de dividendes, basée sur le résultat enregistré par la Banque au 30 Juin 2023 et ayant fait l'objet d'un arrêté par le Conseil en sa session du 30 Août 2023.

- Approuvé un nouvel organigramme pour la Banque ;
- Adopté un Plan de succession au sein de la Banque ;
- Approuvé la cartographie des risques mise à jour ;
- Arrêté le résultat d'exploitation à mi-parcours, de la Banque
- Approuvé plusieurs procédures domestiquées au sein de la Banque notamment, la Politique de durabilité environnementale et de gestion des risques sociaux, socle de nombreuses autres politiques de crédit ;
- Adopté et fait mettre en application et ce, pour la première fois au sein de la Banque, la dernière version de la Politique de STATUS-CAR ;
- Adopté le Plan annuel de formation des Administrateurs pour l'année 2024 ;
- Approuvé de nombreux autres documents de base de travail de la Banque aux fins de la doter des instruments nécessaires à la professionnalisation de ses agents ;
- Ratifié le renouvellement du découvert de 10 millions d'Euros avec UBA Plc ;
- Constaté la fin imminente du mandat de 2 Administrateurs,
- Constaté la fin imminente du mandat des Commissaires aux comptes,
- Approuvé le Plan stratégique 2024/2028 avec son plan d'actions,
- Adopté le budget de la Banque pour 2024 ;
- Adopté le rapport d'évaluation du Conseil d'Administration ;
- Adopté un Manuel de 17 procédures Internes spécialement sur la Prévention du Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
- Approuvé les supports d'évaluation des fonctions au sein de la Banque.

Le Conseil d'Administration, dans l'optique d'assumer son rôle et les responsabilités qui sont les siennes, n'a pu se contenter des sessions trimestrielles programmées, pour suivre les activités de la Banque et le respect de certaines exigences dont il est garant, à l'égard du Régulateur et du superviseur.

Pour se faire donc et faisant usage de ses prérogatives, le Conseil d'Administration, à travers ses membres et son Président, s'enquiert de certaines situations sur lesquelles des rapports spécifiques sont parfois demandés. Il peut s'agir également d'interpellations ponctuelles de tels responsables ou d'exigence de rapports mensuels systématiques envoyés et qui permettent de suivre l'évolution des activités ou de certaines situations critiques au sein de la Banque.

Un accent est particulièrement mis sur le suivi de la correction des anomalies relevées par la mission de contrôle de la Commission Bancaire, reçue en Avril 2022, anomalies relevant surtout en matière de contrôle de la conformité.

De façon générale donc et en dehors des sessions formelles du Conseil, les Présidents des comités du Conseil, le Président du Conseil et tous Administrateurs, se préoccupe de la correction des exceptions d'audit qui assure d'une meilleure gouvernance.

L'autre point d'implication des Administrateurs, est celui de la gestion des divers déguerpissements de la Banque qui ont créé une certaine pression qui a finalement été assez bien jugulée puisqu'actuellement.

Pour gérer les problèmes issus de ces déguerpissements, plusieurs services de la Banque ont dû être relogés sur le domaine servant précédemment de domicile officiel du Directeur Général et qui a été réaménagé pour la circonstance.

Quant à l'Agence Principale (ex AGP), il a dû être relogé dans un local loué à Zongo, en face de la mosquée et ce, en attendant la construction du Siège même de la Banque, sur le nouveau site attribué à la Banque.

En ce qui concerne l'expropriation de la Banque relative au site de l'ex Agence Principale de la Banque, précédemment réquisitionné par l'Etat pour être intégré au domaine attribué au Centre des affaires maritimes en cours de construction, le dossier est en cours de dénouement avec l'attribution par l'Etat, d'un nouveau site à la Banque, en compensation

En effet, la Banque a reçu en Janvier 2024, de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF), une notification officielle du nouveau site obtenu en compensation du site qui lui a été repris.

Il est rappelé ici que pour les besoins d'aménagement de la zone portuaire, le Gouvernement avait décidé d'exproprier la Banque de son site historique abritant l'Agence Principale (AGP) et faisant face au siège de la BCEAO à Cotonou.

II-1.C <u>Du renforcement des capacités des Administrateurs</u>

Les membres du Conseil d'administration, tel que désormais recommandé par le Régulateur et aux fins d'accroître leurs capacités d'intervention et d'appui à la Banque, ont pu bénéficier d'un programme de formation tout le long de l'année 2023.

Devenue une priorité faisant l'objet d'une planification annuelle avec des présentations trimestrielles, le plan de formation régulièrement adopté par le Conseil, a été exécuté avec les thèmes suivants, présentés au rythme des réunions du Conseil ou de ses comités ou faisant l'objet de sessions spéciales de formation :

Pour l'exercice 2023 donc, le Plan de formation adopté en la 181è session plénière du Conseil le 06/12/2022, avait prévu 4 sessions de formation à raison d'une session par trimestre.

- Ainsi, le thème portant sur Le rôle du Conseil d'Administration dans la Gouvernance d'entreprise a été la première présentation faite le 03 Mai 2023 ;
- Celui portant sur la Loi n° 2018-17, du 25 juillet 2018, relative à la Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme avec ses implications & Sanctions a été lui, présenté en prélude à la session du Conseil tenue le 07 Juin 2023 ;
- Au titre du 3è trimestre, a été présenté, le thème portant sur La Cybercriminalité : source de nouveaux risques opérationnels pour la Banque ;
- Quant au 4è trimestre, la formation sur « le rôle du Comité de Gestion des Actifs-Passifs (ALCO) de la trésorerie », normalement prévu, n'a pu tenir en raison de

son remplacement par un autre thème choisi et animé par le Groupe, au profit de toutes les filiales.

En effet, sur recommandation du Groupe et partant des besoins de formation identifiés de façon générale au niveau des Conseils d'Administration, il a été plutôt retenu de former les Administrateurs sur le thème : Processus Interne d'Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Comme de tradition, l'animation de ces thèmes a enregistré l'intervention de certaines compétences internes à la banque mais également de professionnels externes, personnes-ressources ou cabinets externes bien au fait des questions discutées.

Dans une logique de brassage ou selon l'intérêt des thèmes, tout l'organe exécutif ou certains cadres/Directeurs de la Banque sont conviés à ces sessions de formation et contribuent d'ailleurs parfois, à travers des questions ou apports, à une meilleure animation de la session. Ce mixage offre donc l'occasion d'un brassage d'idées, toute chose impactant davantage la qualité des débats et bénéficiant à tous les participants.

Mais il est à mentionner qu'en sus de ces sessions organisées directement par la filiale du BENIN, se trouvent également celles organisées spécialement par le groupe, au profit des Administrateurs et pilotées par UBA ACADEMY. Il s'agit de formations directes ou de masters-class auxquels ils sont directement conviés, par le Groupe, à l'instar des Administrateurs des autres filiales du groupe.

Au nombre de ces formations, figure, celle en ligne, organisée annuellement par le groupe, aussi bien au profit des Administrateurs que du personnel, sur la Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme.
Cette formation devenue une obligation au moins annuelle, porte chaque année, sur l'un des aspects spécifiques de la Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme.
Un examen sanctionne la fin de la formation et donne lieu à un certificat.

Mais désormais et tel qu'il a été fait pour l'année 2024, le Plan de formation tient plus compte des exigences réglementaires édictées par le Régulateur dont le Conseil reste le seul garant et dont le respect requiert plus d'information et de formation au profit des Administrateurs.

II-1.D <u>Gouvernance au sein du Conseil d'Administration</u>

D-1 <u>Les mouvements au sein du Conseil</u> :
L'effectif du Conseil d'Administration, aura été très stable au cours de l'année 2023, malgré la non-conformité de la composition de ses comités.
IL n'y a été enregistré, aucun départ ni entrée au cours de l'année 2023.

D.2 <u>Le renouvellement de mandat d'un Administrateur</u> :
En perspective de la fin de leur mandat de trois (03) ans prévue à la fin de la présente Assemblée Générale, le Conseil d'Administration recommande à la

présente Assemblée Générale, la ratification du renouvellement du mandat de l'Administrateur **Dorothé GOUNON,** actuel Président du Conseil d'Administration**.**

Quant à **Monsieur Godwin IYAMU**, Administrateur Non-Exécutif, son mandat n'a pu être renouvelé, l'intéressé devant finir son deuxième mandat en Juin prochain.

Une résolution aux fins de ratification de ce renouvellement est soumise à la présente Assemblée Générale.

D-3 <u>Effectif du Conseil d'Administration</u>

Avec le départ imminent de Monsieur Godwin IZE-IYAMU, l'effectif du Conseil passera à neuf (09) membres, avec une répartition par catégorie de : 1 Administrateur Exécutif (ED), 4 Administrateurs Indépendants (INED) et 4 Administrateurs Non-Exécutifs (NED).

Cette nouvelle configuration catégorielle du Conseil d'Administration qui affiche seulement 4 Administrateurs indépendants, n'assure toujours pas encore la conformité au sein des comités techniques telle qu'édictée par l'article 20 de la Circulaire n°01-2017/CB sur la Gouvernance des Etablissements de Crédit et Etablissements financiers et prescrivant une majorité des Administrateurs Indépendants au sein des comités du Conseil.

Aux dernières nouvelles, des recrutements d'Administrateurs Indépendants seraient éjà en cours avec une priorité donnée aux femmes.

Rappelons que l'effectif maximum du Conseil d'Administration tel qu'autorisé par les Statuts de la Banque est de 12 membres, le minimum étant de 3 membres.

II-1.E <u>La rémunération des Administrateurs</u>

Le Conseil d'Administration a tenu au cours de l'année 2023, au total 7 sessions dont 4 régulièrement planifiées et 3 organisées d'urgence, en raison des impératifs liés à la Gouvernance. De toutes, 5 réunions ont été payées.
De même, le Comité de Gouvernance a tenu 6 réunions dont seulement 4 avaient été programmées mais 5 payées finalement.

Ces divers paiements effectués cumulés, affichent un montant total de ….. sur 240.000.000 autorisés par l'AGO 2023.

Le Conseil reconduit donc ce montant de **FCFA 240.000.000** sachant que le recrutement des 2 nouveaux Administrateurs Indépendants précédemment annoncé, reste toujours valable, le processus étant d'ailleurs déjà lancé.

Une résolution est donc introduite pour faire ratifier à nouveau par l'Assemblée Générale Ordinaire, le montant de **FCFA 240 000 000.**

II- 2 <u>Les Organes de contrôle</u>

Sur le plan de la supervision et du contrôle :

- Comme de tradition, la Banque a reçu la mission annuelle d'audit du Groupe UBA Plc, un audit complet qui a porté sur toutes les activités de la Banque et la vérification

de tous ses services. Cette mission ; pour la première fois depuis la fin du COVID, s'est déroulée en présentiel et a porté sur tous les segments de la Banque.

La mission qui s'est déroulée du 30 Octobre au 10 Novembre 2023, a porté sur la période du 1er Septembre 2022 au 30 Septembre 2023.

- De la BCEAO, a été reçue une mission conjointement menée avec la Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMF) du Ministère de l'Economie et des Finances, dans le cadre du contrôle des flux de recettes d'exportation, des comptes en devises et sur la vérification des taxes. Cette mission s'était déroulée du 20 au 21 Novembre 2023.

- De la Commission Bancaire, a été également reçue, au début du mois de Mars 2023, une mission sur le respect du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA.

- Par ailleurs, avec la Commission Bancaire, se poursuit, la correction des anomalies précédemment relevées par la mission thématique de vérification du « Dispositif de lutte contre le Blanchiment de capitaux et la lutte contre le terrorisme », d'Avril 2022.

Depuis lors, la Banque travaille à la correction desdites anomalies et insuffisances avec communication régulière des avancées à la Commission Bancaire.

- Pour ce qui est des rencontres annuelles entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire et les Commissaires aux comptes, devenues traditionnelles, l'édition 2023 s'est tenue, du 24 au 28 Novembre 2023.
- Ce fut comme d'habitude, une rencontre d'échanges et de mise à niveau d'informations.

- Quant aux Commissaires aux comptes, Organe de contrôle de la Banque, mandaté par votre Assemblée, ils ont effectué comme désormais requis, les 3 missions annuelles avec un accent particulier sur le dispositif de Contrôle interne donnant lieu à des rapports adressés aux Conseil d'administration, avec des recommandations dont le suivi de l'exécution fait l'objet de rapports spécifiques.

UBA Benin dans l'ensemble, aura fait preuve d'une meilleure gouvernance en général et surtout financière, à travers une réduction des charges et une rationalisation très stricte des dépenses, même des investissements, en témoigne le ratio d'exploitation annuel.

Sous le contrôle des Commissaires aux comptes, l'arrêté à mi-parcours au 30 Juin 202, a pu être effectué par le conseil d'Administration en sa session du 30 Août, à la suite de leur mission intérim effectuée du 06 au 19 Juillet 2022, permettant un envoi fait à la BCEAO en temps utile.

La mission de fin d'année quant à elle, tenue du 27 Novembre au 08 Décembre, a permis de préparer la mission de début d'année 2024 ayant permis la vérification

des états financiers et ayant permis l'arrêter les comptes de la Banque par le Conseil d'Administration le 11 Mars 2024.

La synthèse des rapports émis à cet effet, sont versées au dossier de la présente Assemblée Générale.

II.3- Gestion administrative et sociale

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a été essentiellement marqué par :

3-A Renforcement de l'effectif

Recrutement du Personnel

Un accent particulier a été mis sur la priorité des candidatures pertinentes internes comme externes, à l'issue des tests et entretiens sous le regard du Contrôle Interne.

A ce titre, nous avons enregistrés des entrées ventilées comme suit : **20 entrées employés permanents** et **trente-quatre (34) agents intérimaires** au titre de l'exercice 2023.

Ainsi les postes d'intérim ont été sollicités par l'entremise des cabinets de placement de la main d'œuvre. Il s'agit principalement de la catégorie des caissiers, des agents de recouvrement, des chargés de clientèle, et des analystes de crédits.

Au total, l'activité bancaire de UBA Bénin au titre de l'année 2023 a été portée par **trois cent soixante-sept (367) agents**.

3-B Responsabilisation (Nominations, confirmations et redéploiements)

Plusieurs redéploiements ont été opérés, dans le respect des procédures d'engagement des agents afin d'améliorer l'efficacité du système opérationnel et par ricochet accroître la performance de la banque.

En outre, le plan de succession mis à jour permet de repositionner les agents en qualité de N°2 ou d'adjoint dans le cadre de la continuité du travail en cas d'absence du Directeur ou Chef de Département.

3-C Climat social

Sur ce plan, plusieurs actions ont été implémentées aux fins de rapprocher la Direction Générale de son Personnel :

- Mise en place de canaux de discussions interactives (réseaux sociaux : WhatsApp, Facebook, Instagram, Twitter etc)
- Maintien du dialogue social avec les délégués du Personnel
- Visites aux agents à leurs postes de travail par la Direction Générale pour les encourager et les mobiliser autour de la vision du Groupe et les objectifs assignés à la filiale du Bénin
- Assistance sociale au Personnel lors des événements heureux et malheureux

3-D Bien-être des agents

Cette année encore, la Direction des Ressources Humaines épaulée par la Direction Générale a œuvré pour une amélioration continue des conditions de travail en vue d'amener les agents à exercer fièrement au sein de l'institution.

Par ailleurs, il est à noter, côté santé, que le niveau de stress demeure toujours élevé ; en effet il a été constaté que certaines pathologies ayant occasionné des arrêts maladie sont induites par un système immunitaire défaillant (manque de repos notamment). A cet effet, l'ensemble du personnel a été vivement encouragé tout au long de l'année à prendre ses congés.

En vue d'améliorer la qualité de la prestation de l'assurance maladie, une enquête a été menée à l'endroit de l'ensemble du personnel et les points à améliorer dans ce sens ont fait objet d'échanges avec le prestataire.

Autres points à améliorer : la reconnaissance et les perspectives d'évolution professionnelle, etc.

3-E Renforcement des capacités

Sur le plan de la formation continue et de partage des connaissances, des actions de formations ont été menées tant en présentiel qu'en ligne.

UBA ACADEMY, a particulièrement soutenu le renforcement des capacités du personnel par le biais de modules en ligne disponibles sur sa plateforme en ligne. Ci-après quelques modules importants auxquels ont pris part le personnel :

- Formation sur les spécificités et nouveautés de la loi des finances 2023
- Séminaire sur le thème « NORME IFRS 9 » à l'intention des établissements de crédit de l'UMOA
- Crédit School
- Les produits et services digitaux de la banque
- La formation sur la conformité et le blanchiment d'argent
- Formation sur la politique de crédit et les différents produits de crédits de la banque
- Formation sur les dépenses de crédit intégrées à travers les filiales africaines
- Formation sur le Leadership et la gestion de la Qualité de Service
- Formation Gestion du risque opérationnel
- Correspondance bancaire et financement bilatéral
- Les 7 habitudes des personnes très efficaces
- Financement du commerce et gestion des risques
- Analyse des états financiers
- Exposition au crédit et modélisation du risque de crédit
- Séance interactive sur les opérations de trésorerie (FX Forwards)
- Formation de sensibilisation à la lutte contre la fraude
- Mesures Efficaces de lutte contre la criminalité financière : KYC/CDD - Devoir de vigilance à l'égards de nos clients
- Etc…

Les personnes éligibles à ces formations en ligne, sont précédemment enrôlées par UBA Academy en tenant compte de leur profil. Des attestations signées de réussite au test leur étant systématiquement délivrées à l'issue desdites formations.

En interne, des efforts de formation intra-Banque permettant une bonne intégration, leur ont été délivrées, notamment au profit des nouvelles recrues (caissiers, agents de clientèle, chargés de comptes et autres) et ce, pour les familiariser avec les procédures et usages du Groupe UBA.

3-F Effectifs et mouvements

En ce qui concerne l'effectif de la Banque au 31 décembre 2023, il est composé de 367 agents dont 195 permanents et 172 intérimaires. Les détails sont présentés dans le tableau qui suit :

	Agents Permanents	Proportion	Agents Intérimaires	Proportion
Femme	79	41%	81	47%
Homme	116	59%	91	53%

3-G Masse salariale

L'exercice 2023 a été clôturée avec une masse salariale annuelle estimée à **XOF 4 033 226 517.**

PERIODE	Effectif Permanent	Charge annuelle	Effectif intérimaire	Charge annuelle	Total charges salariales
Année 2022	188	3 344 670 145	152	688 556 372	**4 033 226 517**
Année 2023	195	3 546 784 631	172	785 046 430	**4 331 831 061**
Variance	7	202 114 486	20	96 490 058	**298 604 544**
%	3,72	6,04	13,16	14,01	7,4

Une analyse comparative sur l'exercice précédent dénote d'une hausse de **7,4%** de la masse salariale annuelle globale (agents permanents inclus).

En effet, outre les différents mouvements constatés sur l'exercice échu (entrées, sorties, redéploiement, nomination, confirmation au poste, etc…), il convient de rappeler que le changement de salaire catégoriel induit par l'application des nouveaux grades (promotion, réalignement) et de la revalorisation du point indiciaire au mois de juillet 2023, constituent les éléments d'explication liés à ladite hausse.

CONCLUSION

L'année 2024 augure de belles perspectives au titre desquelles UBA Benin par ambition, a revu ses objectifs qui se hissent très hauts, confiante en son potentiel et atouts nouveaux.

Le capital humain demeure le levier principal sur lequel reposent les performances de la banque, la Direction des Ressources Humaines devant continuer de soutenir la vision stratégique de la Direction Générale ainsi que les objectifs commerciaux pour l'atteinte des objectifs de l'exercice 2024.

II.4- <u>Responsabilité sociale de l'entreprise</u>

Sur l'exercice 2023, la Banque a pu mener quelques activités sociales dans les domaines de l'éducation et autre. A ce titre, on peut en citer les 2 principales :

- **Read Africa et don de livres aux établissements scolaires**

C'est une activité de la Fondation UBA qui consiste en de séances de lecture suivie et dirigée avec les apprenants pour leur redonner le goût de la lecture. Cette séance est assortie de don de livres à l'établissement qui nous accueille. En 2023, ce sont les localités de Comè et Parakou qui ont accueilli nos équipes avec près de 200 copies des Livres, « Ségou, les murailles de terre »

- **« UBA Food Bank » :** pour un moment de partage de repas, ce fut avec les pensionnaires de l'ONG **Foyer pour tous,** en charge des enfants en situation de vulnérabilité à Zè.

Ce sont plus d'une centaine d'enfants qui ont partagé un déjeuner avec le DG de UBA Bénin et les équipes de la communication, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

III- BILAN D'EXPLOITATION DE LA BANQUE

Le total bilan des banques est passé de XOF 5 918 milliards en décembre 2022 à XOF 6 410 milliards au 31 Décembre 2023, soit une hausse de 8%. UBA a enregistré une hausse de 7% et occupe la sixième (6ème) place au classement avec une part de marché de 6,41%.

Les trois premières banques en terme de total bilan sont BIIC (20,92%), BOA (14,15%) et CORIS (12,00%).

Le total des dépôts collectés de l'industrie est passé de XOF 3 860 milliards en décembre 2022 à XOF 4 287 milliards au 31 Décembre 2023, soit une hausse de 11%. UBA a enregistré une baisse de 2% sur la période et est resté sixième (6ème) au classement avec un total dépôts de XOF 274 milliards, et une part de marché de 6.39%.

Les trois premières banques en termes de dépôt sont BIIC (20,42%), BOA (15,08%) et Ecobank (12,62%).

Le total des encours de crédit des banques est passé de XOF 2 623 milliards en décembre 2022 à XOF 3 085 milliards au 31 Décembre 2023, soit une hausse de 18%. UBA a progressé de 6% au cours de la période et reste onzième (11ème) au classement avec une part de marché de 3,37%.

Les trois premières banques en termes de crédit sont BIIC (22,31%), NSIA (13,28%), BOA (13,04%).

Le tableau ci-dessous présente les informations financières sur UBA BENIN au 31 décembre 2023 (en millions de FCFA).

III-1 Au niveau du bilan

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS		%Variation
		31/12/2023	31/12/2022	
1	CAISSE,BANQUE CENTRALE,CCP	32 339	24 451	32%
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	251 959	230 895	9%
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	14 501	21 595	-33%
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	103 930	97 590	6%
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVEMU FIXE	-	-	
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	-	-	
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-	
8	AUTRES ACTIFS	4 630	7 142	-35%
9	COMPTES DE REGULARISATION	125	155	-19%
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	339	352	-4%
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	-	-	
12	PRETS SUBORDONNES	-	-	
13	IMMOBILISATIONS INCORP0RELLES	-	-	
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 082	3 040	1%
	TOTAL DE L'ACTIF	**410 905**	**385 221**	7%

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS		%Variation
		31/12/2023	31/12/2022	
1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-	
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	97 919	63 491	54%
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	274 089	279 546	-2%
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-	
5	AUTRES PASSIFS	2 890	6 373	-55%
6	COMPTES DE REGULARISATION	2 353	2 102	12%
7	PROVISIONS	917	915	0%
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	-	-	
9	CAPTTAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	32 737	32 794	0%
10	CAPITAL SOUSCRIT	19 600	19 600	0%
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	-	-	
12	RESERVES	5 139	4 350	18%
13	ECARTS DE REEVALUATION	1 334	1 334	0%
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	
15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	2	2 247	-100%
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	6 662	5 263	27%
	TOTAL DU PASSIF	**410 905**	**385 221**	7%

Les informations financières au 31 décembre 2023, appellent les commentaires ci-après :

Le total bilan de la banque est passé de FCFA 385 221 millions au 31 décembre 2022 à FCFA 410 905 millions au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 7%.

L'encours des dépôts de la clientèle quant à lui est passé de FCFA 279 546 millions au 31 décembre 2022 à FCFA 274 089 millions au 31 décembre 2023, soit une baisse de 2%.

La part des dépôts sur comptes courants clientèle (FCFA 146 069 millions) représente 53% de l'ensemble des dépôts.

Les comptes d'épargnes ont connu un accroissement de 8% sur la période en passant de FCFA 50 618 millions en décembre 2022 à FCFA 54 910 millions en décembre 2023.

Les dépôts à termes sont en baisse de 14% par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à FCFA 67 374 au 31 décembre 2023 contre FCFA 78 473 millions au 31 décembre 2022.

Les emplois nets s'élèvent à 103 930 millions au 31 décembre 2023, contre FCFA 97 590 millions au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 6%. Ils se décomposent en créances brutes et provisions :

Les créances brutes au 31/12/2023 se décomposent comme suit :

- Créances saines

  Elles se chiffrent à FCFA 103 721 millions au 31 décembre 2023 et se décomposent comme suit :

  14 903 millions de FCFA de crédit à court terme ;
  78 522 millions de FCFA de crédit à moyen terme ;
  10 258 millions de FCFA d'avance en compte

- Créances en souffrance

Les créances en souffrance s'établissent à FCFA 950 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 620 millions au 31 décembre 2022 portant ainsi le ratio de prêts non performants à 0,91 % au 31 décembre 2023 contre 0.63% au 31 décembre 2022. Le montant des provisions sur créances douteuses est de FCFA 703 millions au 31 décembre 2023.

Les effets publics et valeurs assimilées ressortent à FCFA 251 959 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 230 895 millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de 9%.

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS		%Variation
		31/12/2023	31/12/2022	
	ENGAGEMENTS DONNES			
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	10 204	5 956	71%
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	10 938	1 740	529%
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-	
	ENGAGEMENTS RECUS			
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-	
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	47 685	42 416	21%
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-	

Les engagements pris en faveur de la clientèle se chiffrent à FCFA 21 142 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 7 696 millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de 175%.

Quant aux engagements reçus de la clientèle, ils s'établissent à FCFA 47 685 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 42 416 millions en 2022 soit une hausse de 12%.

III-2 Au niveau du compte de résultat

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS		%Variation
		31/12/2023	31/12/2022	
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	20 502	18 175	13%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11 029	8 971	23%
3	REVENUS DES TTTRES A REVENU VARIABLE	6	40	-85%
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	8 871	7 642	16%
5	COMMISSIONS (CHARGES)	4 705	4 853	-3%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS	1 523	1 532	-1%
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS	303	615	-51%
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	514	445	16%
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0	0	
10	PRODUIT NET BANCAIRE	15 985	14 625	9%
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 544	8 885	-4%
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX	296	289	2%
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 145	5 451	31%
15	COUT DU RISQUE	-210	66	-418%
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 935	5 517	26%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS	49	20	145%
18	RESULTAT AVANT IMPOT	6 984	5 537	26%
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	322	274	18%
	RESULTAT NET	**6 662**	**5 263**	**27%**

L'évolution du compte de résultat pour l'année 2023 se présente ainsi qu'il suit :

Le Produit Net Bancaire (PNB)

Au terme de l'exercice clos au 31/12/2023, le Produit net bancaire se chiffrait à FCFA 15 985 millions. Il est progression de 9% par rapport à l'exercice précédent au cours duquel il s'était établi à FCFA 14 625 millions.

La marge d'intermédiation

La marge d'intermédiation est en hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent. Elle est passée de FCFA 9 204 millions au 31 décembre 2022 à FCFA 9 473 millions au 31 décembre 2023. Cette hausse de la marge d'intérêt s'explique essentiellement par l'augmentation des revenus d'intérêts enregistrée sur les encours de crédits à la clientèle ainsi que sur les revenus issus des nouveaux investissements en bons et obligations. Il est a noté que la société a procédé au changement correctif de sa méthode de détermination des intérêts courus non échus (ICNE) sur les titres de placement qu'elle détient en portefeuille au cours de l'exercice. Ce changement a induit une diminution d'un montant de FCFA 450 millions au 31 décembre 2023 du montant des produits.

Les commissions et autres revenus

Au terme de l'exercice clos au 31/12/2023, le total des commissions et des autres revenus se chiffre à FCFA 6 512 millions de contre FCFA 5 421 millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de 20%.

Le détail des commissions pour l'exercice clos au 31/12/2023 se présente comme suit :

- ✓ **Commissions de comptes** FCFA 1 019 millions **:** il s'agit essentiellement des frais de tenue de compte pour FCFA 612 millions, des commissions de mouvements pour FCFA 391 millions, et des commissions sur plus fort découvert pour FCFA 16 millions.
- ✓ **Commissions sur les moyens de paiements :** elles se chiffrent à FCFA 2 476 millions et sont essentiellement constituées des commissions sur transferts internaux(swift) pour FCFA 2 160 millions, de U-connect pour FCFA 148 millions Western Union/Moneygram pour FCFA 69 millions, RIA pour FCFA 17 millions, WorldRemit pour FCFA 8 millions, de Terrapay pour FCFA 71 millions, et de Africash pour FCFA 3 millions.
- ✓ **Commissions nettes de change** : elles sont de FCFA 1 274 millions et sont constituées des gains de réévaluation de change et des commissions de change manuel.
- ✓ **Commissions de la monétique** : elles se chiffrent à FCFA 1 077 millions et sont constituées par les commissions visa et MasterCard, commissions sur carte de débit, commissions sur pack classique et commissions sur produits électroniques.
- ✓ **Commissions sur frais de dossiers** : FCFA 374 millions
- ✓ **Dividendes** : FCFA 6 million
- ✓ **Commission Banque Assurance :** FCFA 29 millions
- ✓ **Commissions sur Caution lettres de crédits** : FCFA 195 millions notamment FCFA 180 millions de commissions sur caution, FCFA 15 millions de commissions sur lettres de crédit

Structure des commissions

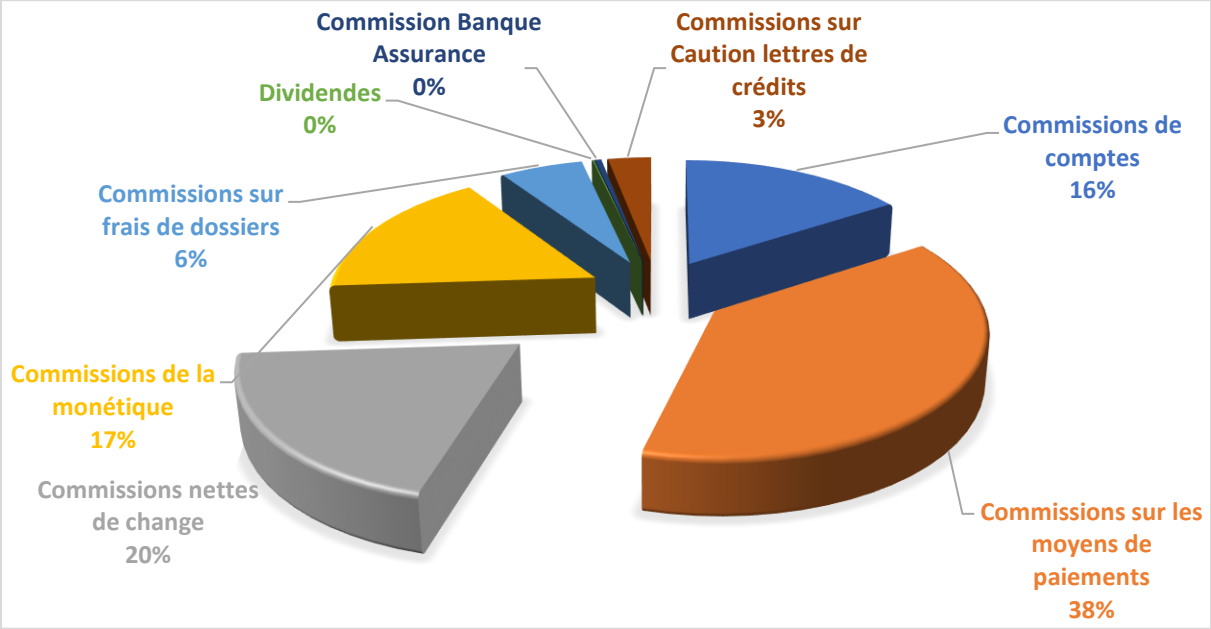

Les Frais généraux s'élèvent à FCFA 8 840 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 9 174 millions au 31 décembre 2022 et se décomposent comme suit :

- **Les Charges du personnel :** Elles s'élèvent à FCFA 3 547 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 3 345 millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de 6%. Elles représentent 40% des frais généraux.
- **Les Charges d'exploitation :** elles s'élèvent à FCFA 4 997 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 5 540 millions au 31 décembre 2022 et représentent 57% du total des charges
- **Les Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles** : elles s'établissent à FCFA 296 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 289 millions au 31 décembre 2022 et représentent 3% du total des charges.

Le coefficient d'exploitation est de 55% au 31 décembre 2023 contre 63% au 31 décembre 2022, soit une baisse de 8 points.

Le résultat brut d'exploitation quant à lui est de FCFA 7 145 millions au 31 décembre 2023 contre FCFA 5 451millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de 30%.

Le ratio de productivité a connu une amélioration de 10% par rapport à l'exercice précédent passant de FCFA 16,25 par employé au 31 décembre 2022 pour s'établir à FCFA 17,81 millions au 31 décembre 2023.

Résultat net de l'exercice 2023

Le bilan de l'exercice 2023 fait ressortir un bénéfice net de FCFA 6 662 millions contre FCFA 5 263 millions au cours de l'exercice précédent soit une hausse de 27%.

III-3 Respect du dispositif prudentiel

Code DISPRU	Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé	Situation de l'établissement
	A. Normes de solvabilité				
RA001	Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	7,50000%	23,96000%	CONFORME
RA002	Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	8,50000%	23,96000%	CONFORME
RA003	Ratio de solvabilité total (%)	EP02	11,50000%	23,96000%	CONFORME
	B. Norme de division des risques				
RA004	Norme de division des risques	EP29	25,00000%	20,63900%	CONFORME
	C. Ratio de levier				
RA005	Ratio de levier	EP33	3,00000%	7,60200%	CONFORME
	D. Autres normes prudentielles				
RA006	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	25,00000%	0,50000%	CONFORME
RA007	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	15,00000%	0,01000%	CONFORME
RA008	Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	60,00000%	0,01000%	CONFORME
RA009	Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	15,00000%	4,06700%	CONFORME
RA010	Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	100,00000%	10,87300%	CONFORME
RA011	Limite sur les prêts aux actionnaires , aux dirigeants et au personnel	EP38	20,00000%	7,04900%	CONFORME

La banque est en conformité par rapport aux ratios réglementaires au 31 décembre 2023.

III-4 Affectation du résultat

L'exercice 2023 fait ressortir un bénéfice net de FCFA Six milliards six cent soixante un millions huit cent quatre-vingt-six mille cent soixante-treize (6 661 886 173). Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2023 :……..FCFA 6 661 886 173
- Report à nouveau Créditeur 2022 :…….. FCFA 1 827 446
- Solde disponible au 31.12.2023 ……FCFA 6 663 713 619
- Réserve spéciale (15% du résultat net disponible)…FCFA 999 282 926
- Bénéfice à distribuer sous forme de dividendes……FCFA 5 664 400 000
- Report à nouveau …….…… FCFA 30 693

En conséquence du montant à distribuer et en raison du nombre d'actions constituant le capital social, le dividende brut par action de FCFA dix mille (10 000) s'élève à **FCFA Deux mille huit cent quatre-vingt-dix (2 890)**, ce qui équivaut à un rendement de 28.90% de la valeur de l'action.

IV- INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Le Directeur Général du groupe UBA, Monsieur Oliver Alawuba, a été nommé membre de l'Institut agréé des banquiers du Nigéria.

Il s'agit de la plus haute distinction pour les banquiers qui a eu lieu lors de la cérémonie d'investiture 2023 de l'Institut qui s'est tenue à Lagos en Octobre 2023. Cette prestigieuse distinction est décernée aux personnes qui ont fait preuve d'un leadership, d'une expertise et d'une contribution exceptionnelles dans le domaine de la banque et de la finance.

UBA remporte un grand succès aux Bankers Awards, en remportant le titre de Banque africaine de l'année et celui de Meilleure banque dans 8 de ses filiales

United Bank for Africa (UBA) Plc, a une fois de plus démontré ses prouesses sur la scène internationale en remportant neuf prix prestigieux aux Bankers Awards 2023, organisés par The Banker Magazine, une publication du Financial Times de Londres, le plus grand journal d'affaires au monde. Obtenus à Londres, au Royaume-Uni, figure au nombre de ces prix, celui très convoité de la Banque de l'année Afrique 2023, qui consolide sa position d'institution financière de premier plan sur le continent africain.

Huit des vingt filiales du Groupe UBA en Afrique, ont également été élues « Banque de l'année ». Les lauréats sont UBA Cameroun, UBA Tchad, UBA Ghana, UBA Côte d'Ivoire, UBA Mozambique, UBA Congo, UBA Sierra Leone et UBA Tanzanie. Ceci traduit la domination et l'impact de la banque sur les différents marchés africains. Il convient de noter que c'est la deuxième fois au cours des trois dernières années que la banque remporte le prix régional de la meilleure banque en Afrique, puisqu'elle l'avait déjà remporté en 2021.

Afreximbank utilise la facilité de financement commercial de 150 millions de dollars de l'UBA pour atténuer l'effet de la guerre en Ukraine sur les clients

La banque mondiale de l'Afrique, United Bank for Africa (UBA) Plc, a reçu une facilité de financement du commerce d'une valeur de 150 millions de dollars de la part de la Banque africaine d'import-export.

La facilité fait partie du Programme de financement du commerce pour l'ajustement à la crise ukrainienne pour l'Afrique (AKAFPA) d'Afreximbank, et la cérémonie de signature du financement du commerce a été conclue par les deux institutions en marge de la Foire commerciale intra-africaine organisée par Afreximbank au Caire le 11 Novembre 2023.

Les termes de l'accord stipulent que la facilité sera utilisée pour financer le commerce et les transactions liées au commerce pour soutenir les clients de UBA. En outre, la facilité contribuera à accroître le financement des entreprises commerciales dans divers secteurs de l'économie nigériane, atténuant ainsi les effets négatifs de la crise

UBA s'associe à l'AFCFTA et investit 6 milliards de dollars pour financer les petites et moyennes entreprises en Afrique

La banque mondiale de l'Afrique, United Bank for Africa (UBA) Plc, a signé le lundi 19 juin 2023, un accord avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) pour fournir un financement pouvant atteindre 6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années aux PME éligibles à travers l'Afrique.

UBA a signé l'accord avec l'AfCFTA en marge de la 30ème réunion annuelle de l'Afreximbank (AAM) qui s'est tenue à Accra, au Ghana. Par cet accord, les parties doivent promouvoir le développement des PME opérant dans quatre secteurs dans le cadre de la première phase du partenariat qui sont largement dépendants des importations en fournissant des solutions techniques et financières pour les alternatives intra-africaines/domestiques. Ces secteurs économiques sont l'agro-alimentaire, l'automobile, les produits pharmaceutiques, le transport et la logistique.

L'une des principales initiatives de l'AfCFTA est d'améliorer l'accès au financement et aux marchés pour les PME afin d'encourager leur croissance et leur contribution au développement socio-économique de l'Afrique.

UBA nomme Abiola Bawuah, première femme Directrice Générale des opérations en Afrique

Le conseil d'administration de United Bank for Africa Plc, la banque mondiale de l'Afrique, a annoncé le 30 janvier 2023, la nomination de Mme Abiola Bawuah, au poste de Directrice Générale de UBA Africa. Mme Bawuah a également rejoint le Conseil d'Administration du Groupe en tant que Directrice Exécutive, chargée de superviser les opérations du groupe sur le continent africain, en dehors du Nigeria. UBA opère dans 19 pays africains au-delà du Nigeria, en plus de ses opérations mondiales à New York, Londres, Paris et aux Émirats arabes unis.

Mme Bawuah, est la première femme DG de UBA Afrique. Sa nomination démontre une fois de plus l'engagement de UBA en faveur de la diversité. Le conseil d'administration du groupe UBA compte désormais huit femmes.

V- PERSPECTIVES

L'exercice 2023, s'est soldé à UBA BENIN par un bénéfice net de FCFA 6 662 millions, contre 5 263 millions réalisés en 2022. En termes de perspectives, l'année 2024 sera consacrée au renforcement de la rentabilité tout en créant de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes, en respectant les normes professionnelles et éthiques les plus strictes et en construisant une institution durable.

La stratégie de la Banque pour l'exercice 2024 :

- Réitérer son engagement pour une meilleure expérience client à travers l'amélioration continue de la qualité de nos services et prestations mettant le client au premier plan à travers la philosophie de Customer First (C1st) ;

- Renforcer notre partenariat avec notre clientèle pour mieux les accompagner dans leurs différents projets.

- Renforcement de notre couverture du territoire afin de rapprocher nos services de la clientèle à travers l'ouverture stratégique de nouvelles agences ainsi que la poursuite de nos ambitions de digitalisation

- L'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle et de nos ressources humaines pour une meilleure productivité ;

Nous comptons à travers la mise en œuvre de ces différentes actions améliorer la bonne santé financière de notre banque, l'objectif étant de hisser UBA Benin au rang des banques systémiques de l'industrie à l'horizon 2028.